

Vos Fournisseurs d'Accès Internet

Les opérateurs partenaires du réseau Li@in

Pour les particuliers

 www.adeli.fr Tél : 04 78 66 11 85	 www.alsatis.com Tél : 0 811 955 910	 www.kiwi-fibre.fr Tél : 0 811 99 12 12*
 www.k-net.fr Tél : 04 82 53 11 80	 www.telandgo.com Tél : 04 74 77 17 83	 www.wibox.fr Tél : 09 75 17 65 55*
 www.wimifi.net Tél : 0 820 62 00 51 0.12€Hc/min d'un poste fixe		

Pour les professionnels

 www.adeli.fr Tél : 04 78 66 11 85	 www.completel.fr Tél : 04 26 68 10 00	 www.orange-business.com Tél : 04 72 85 79 70
 www.aic.fr Tél : 0825 157 857	 www.e-liance.fr Tél : 04 77 79 48 00	 www.sfrbusinesssteam.fr Tél : 0805 77 99 87
 www.alcatraz.fr Tel : 04 27 50 21 50	 www.flowline.fr Tél : 04 72 14 92 50	 www.spicom.com Tél : 04 72 81 81 81
 www.alsatis.com Tél : 0 811 955 910	 www.ipline.fr Tél : 04 72 27 49 00	 www.telandgo.com Tél : 04 74 77 17 83
 www.ar-tic.com Tél : 04 810 610 10	 www.k-net.fr Tél : 04 82 53 11 50	 www.via-numerica.net Tél : 04 50 31 27 15
 www.celeste.fr Tél : 01 70 17 60 20	 www.lasolutiontelecom.fr Tél : 04 27 46 00 00	 www.wibox.fr Tél : 09 75 17 65 55*
 www.cfi-bourg.com Tél : 04 74 21 50 56	 www.neotelcoms.com Tél : 04 26 46 88 45	 www.wimifi.net Tél : 0 820 620 051 0.12€Hc/min d'un poste fixe
 www.cienum.fr Tél : 04 77 91 21 91	 www.nextiraone.fr Tél : 04 74 32 12 32	

Retrouvez les opérateurs partenaires Li@in sur www.reso-liain.fr



* Coût d'un appel local

Zoom sur le SIEA



Créé en 1950, le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est donc une collectivité territoriale regroupant les 419 communes de l'Ain.

A l'origine, le SIEA a compétence sur tout ce qui a trait à l'électricité et à son utilisation. Autorité concédante, les réseaux de distribution d'énergie électrique lui appartiennent.

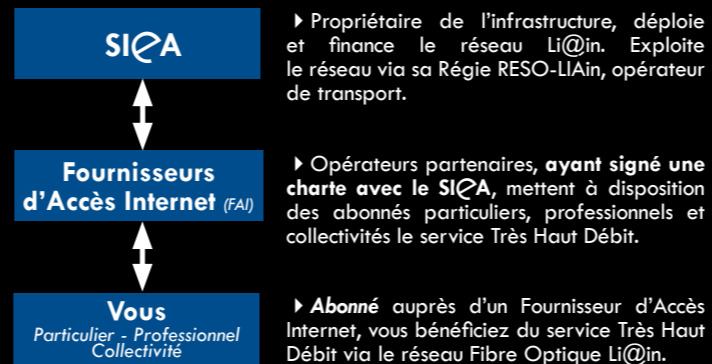
Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, le gaz, la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, ou encore la communication électronique.
Plus d'info sur www.siea.fr

Zoom sur RESO-LIAin

RESO-LIAin est la Régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de favoriser la desserte en communications électroniques des communes de l'Ain. Elle gère, contrôle et entretient le réseau Li@in (Liaison Internet de l'Ain). Elle assure aussi la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui offrent leurs services aux abonnés.



Qui fait quoi ?



Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr



Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Jusqu'à
100 mega

1Go



Accédez
au Très Haut Débit



Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr



Avec le soutien de :



Le SIQA, en partenariat avec les communes de l'Ain, déploie le réseau public Fibre Optique Li@in (Liaison Internet de l'Ain); l'objectif étant de permettre aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités du département de bénéficier du Très Haut Débit, quelle que soit leur situation géographique.

Les atouts de la fibre optique

Débit d'information supérieur
aux autres technologies (ADSL ou Wi-Fi ou Satellite)

jusqu'à **100 Méga** pour les particuliers
jusqu'à **1 Giga** pour les entreprises

Symétrique : Très Haut Débit en Emission et en Réception
(contrairement à l'ADSL qui est asymétrique)



Les usages de la fibre optique

Dans votre habitation

TRIPLE PLAY :

Internet Très Haut Débit
+ TV Haute Définition/3D
+ Téléphonie Fixe

Illimitée vers fixe et mobile (suivant l'offre et le FAI choisis)



Loisirs Numériques

VOD (Vidéo à la demande) - Contrôle du direct - Jeux en ligne - Radio...

Services Associés

Achats à distance - Echanges de vidéos, photos - Télétravail - Domotique (automatisation des équipements de l'habitation) - Téléassistance à domicile - Hospitalisation à domicile - Téléenseignement - E-administration (Services publics en ligne) ...

Dans votre entreprise

Internet Très Haut Débit
+ Téléphonie IP



- Echange & Sauvegarde de données facilités et sécurisés (Cloud)
- Partage de connexions en Très Haut Débit sur chaque PC connecté
- Interconnexion de sites distants sans limite de débit

- Transfert de fichiers très lourds (plans, imageries médicales, 3D...)
- Services en ligne (facturation, catalogue...)
- Télétravail et formation en ligne
- Visio-conférence HD
- Télésurveillance ...

Vous souhaitez bénéficier, chez vous ou dans votre entreprise, du Très Haut Débit et de tous ses avantages :

Avant tout, **Testez votre éligibilité** sur www.reso-liain.fr (ou consultez votre mairie).

Ce test vous permet de savoir si votre habitation, entreprise ou bâtiment se situe dans une zone couverte par la fibre optique.

Vous êtes en zone couverte par la Fibre donc potentiellement éligible

1. Contactez les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) (coordonnées au verso et sur www.reso-liain.fr) afin de connaître leurs offres et souscrivez à un abonnement. **Aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service.**
2. Votre FAI transmet au SIQA votre demande d'abonnement, l'étude de faisabilité de votre raccordement est lancée.

3. Après cette étude, soit :

1. Votre raccordement est possible immédiatement

Le SIQA mandate une entreprise qui amène la fibre jusqu'à votre habitation ou entreprise et installe le «boîtier optique client» (CPE). **Le délai moyen entre la souscription de l'abonnement et l'activation au réseau Li@in (CPE) est de 6 à 8 semaines.**

2. Votre raccordement nécessite des études et des travaux complémentaires sur domaine public :

Le raccordement sera réalisé mais **sans engagement de délai.**

Votre FAI est tenu informé des actions engagées afin qu'il puisse vous renseigner.

4. Après votre raccordement au réseau Li@in, votre FAI vous délivre votre Box, votre abonnement est activé et ... **profitez immédiatement de tous les services Très Haut Débit !**

Vous êtes en zone non couverte par la Fibre

Le déploiement du réseau Li@in se poursuit et le SIQA ouvre chaque mois de nouvelles zones : **testez régulièrement votre éligibilité.**

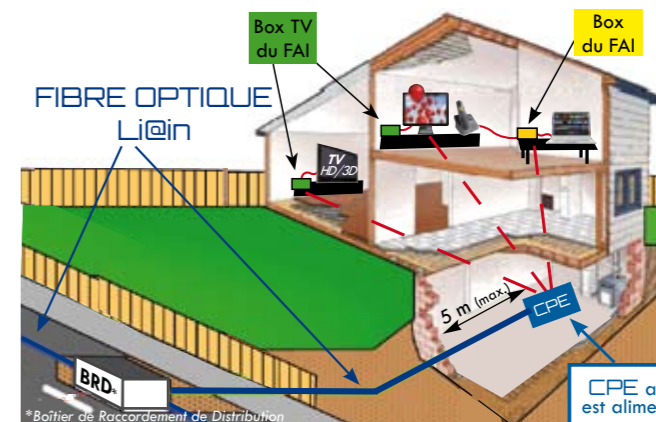
Astuce

Lors du test sur www.reso-liain.fr, cliquez sur «Sauvegarder».

Cela vous permettra :
- de recevoir des offres des FAI partenaires,
- d'être informé dès que vous passez en zone couverte.

Le SIQA prend en charge les travaux de déploiement de la fibre optique depuis la voirie publique jusqu'à l'intérieur du bâtiment à raccorder. Cette prestation englobe la fourniture du boîtier optique (CPE) qui reste la propriété du SIQA.

Raccordement de votre habitation, entreprise, bâtiment



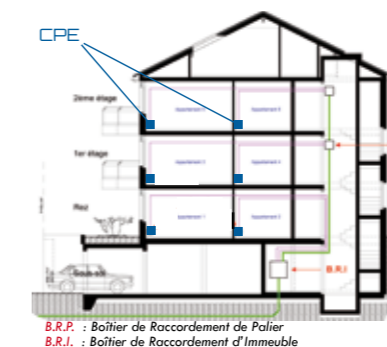
► Les branchements en bleu et la pose du CPE sont effectués par une entreprise mandatée par le SIQA.

► Les branchements en rouge sont effectués par vos soins ou un prestataire de votre choix.

Précisions : Si des travaux de génie civil sont nécessaires sur domaine privé, ils sont à la charge du propriétaire. C'est l'entreprise mandatée par le SIQA qui jugera de la nécessité ou non de ces éventuels travaux.

Si le fourreau télécom est inexistant, la fibre est posée en aérien, elle suit l'alimentation électrique.

Raccordement des habitats collectifs et lotissements privés



B.R.P. : Boîtier de Raccordement de Palier
B.R.I. : Boîtier de Raccordement d'Immeuble

Si vous êtes locataire/propriétaire dans un immeuble ou dans un lotissement privé, le Président du Syndic de copropriétaires ou de l'Association doit avoir signé une convention (avec le SIQA) autorisant l'installation de la fibre.

Une seule convention suffit par habitat collectif et par lotissement privé.

A savoir

Reste à votre charge en tant qu'abonné :

- Le réseau de desserte interne au logement ou à l'entreprise.
- Le montant de l'abonnement mensuel et autres frais éventuels, selon le fournisseur d'accès et l'offre choisie.

Si vous êtes locataire, vous devez informer votre propriétaire de votre souhait d'être raccordé à la fibre optique; **il est impératif d'avoir son autorisation pour le raccordement du logement.**

Votre FAI est votre unique interlocuteur.